

ASSEMBLÉE NATIONALE
20 juillet 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 1177)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 398 (Rect)

présenté par
Mme Fabre

ARTICLE 23

À la fin de l'alinéa 17, substituer aux mots :

« ainsi modifié »

les mots :

« complété par un alinéa ainsi rédigé ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.